

HEUDREVILLE FLASH MAI 2019

- 4 mai : ● Pétanque : concours « doublette formée »
- 8 mai : ● Cérémonie commémorative Armistice du 8 mai 1945 : 11h Place de la Mairie
- 13 au 31 mai : ● C-Vade : Benne PAPREC
- 24 mai : ● Fête des voisins à La Londe
- 26 mai : ● Pétanque : concours « Tête à tête »
- 26 mai : ● Elections européennes
- 2 juin : ● La Vallée en Musique : Concert de trompette à 16h – Eglise d'Ecardenville

La coiffeuse sera à Heudreville les 7 et 21 mai, à partir de 9h30 devant la mairie

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945

Afin de commémorer l'armistice de 1945, une cérémonie est organisée le mercredi 8 mai :

- Rassemblement à la mairie à 11 heures
- Dépôt de gerbes au monument aux morts
- Minute de silence

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par le Maire.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections auront lieu le 26 mai 2019. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures

LISTE ELECTORALE

Suite à la mise en place du répertoire électoral unique (REU), la Direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du Ministère de l'Intérieur a mis en ligne une télé-procédure (ISE) permettant à tout électeur de connaître sa situation électorale (y compris les jeunes de 18 ans qui ont été inscrits directement par l'INSEE).

Pour ce faire, il devra se connecter à :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

puis renseigner les informations demandées (nom, prénoms, commune, etc..). Il recevra en retour les éléments concernant son bureau de vote.

Il est important de noter que les informations demandées doivent être reportées telles qu'inscrites sur les actes d'état-civil (accents, trémas, prénoms dans l'ordre ...).

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes dans l'incapacité de venir voter le 26 mai, il est possible de vous faire représenter par un électeur de votre choix (le mandataire) qui doit être inscrit sur la liste électorale de la commune. Seuls les citoyens européens peuvent être désignés comme « mandataire » pour les élections européennes.

Pour ce faire, vous devrez vous rendre au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance dont vous dépendez. Les résidents étrangers s'adresseront à leur consulat ou ambassade. Vous vous munirez du matériel admis pour voter : une pièce d'identité (voir ci-dessous*), votre carte d'électeur et le formulaire Cerfa 14952*01 que vous aurez préalablement téléchargé, imprimé et rempli (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>).

Le jour du scrutin, le mandataire se présentera au bureau de vote muni de sa propre pièce d'identité pour voter en votre nom.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement à la mairie.

* LISTE DES TITRES D'IDENTITE ACCEPTES POUR VOTER

- Carte nationale d'identité/Passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans
- Carte du combattant avec photographie et délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

- Permis de conduire : permis sécurisé ou en carton rose
- Permis de chasser avec photographie délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Veillez noter que les cartes d'électeur vous seront envoyées jusqu'à 3 jours avant le scrutin.

ERRATUM : NUISANCES SONORES

Veillez corriger les horaires pendant lesquels les travaux bruyants sont autorisés dans la commune :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit de voisinage est consultable en mairie.

LA VALLEE EN MUSIQUE

La Vallée en musique organise dimanche 2 juin à partir de 16h, un concert de trompette dans l'église d'Ecardenville sur Eure avec Jean-Jacques Petit (trompette d'or).

Entrée 10€, gratuit pour les moins de 12 ans

C-VADE : BENNE PAPREC

Une benne de la société PAPREC sera à votre disposition du **13 au 31 mai de 8h à 19h en semaine et de 10h à 19h le week-end** pour que vous y déposiez vos vieux papiers, livres, journaux, prospectus, etc ... Le produit de la revente à PAPREC contribuera au financement de la prochaine classe de neige pour les élèves de CM de l'école.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons qu'au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes sont reportées au lendemain du jour habituel. Il en sera ainsi les semaines du 8 mai et du 30 mai prochains où nos poubelles seront collectées le vendredi matin (les sortir la veille au soir).

FAITS DIVERS

- Beaucoup d'incivilités sont à déplorer :
 - mobilier urbain vandalisé et volé,
 - effraction à la gare et sur le terrain de pétanque, ...La gendarmerie enquête et l'étai se referme.
 - Beaucoup de dépôts d'ordures à la Boule verte rue de Louvedalle, (près du dépôt de verres), une caméra sera installée.
 - Une paire de lunettes dans son étui a été retrouvée au Bois Ricard. S'adresser au secrétariat de la Mairie.
-

M. le Maire est joignable au 06.81.97.82.89

